

<b>Objectif 2.1</b>	<b>Renforcer le suivi de l'évolution des populations de lynx</b>
<b>Description</b>	Poursuivre le travail de suivi des populations de lynx, fédérer les acteurs, harmoniser, coordonner et adapter les efforts afin d'obtenir des estimations précises, fiables et régulières sur le statut des populations, en particulier dans les zones à enjeux (pauvres en données, fronts de colonisation, zones à enjeux de connectivité).
<b>Contexte</b>	<p>En France, la présence du Lynx se concentre sur trois noyaux de populations transfrontalières de lynx : la population vosgienne-palatine (Massif des Vosges pour le versant français), la population jurassienne et la population alpine. Le statut de conservation du Lynx est renseigné au travers de l'évolution de son aire de présence sur le territoire. Cet indicateur est établi à partir du recueil d'indices de présence assuré par les correspondants du Réseau Loup-Lynx et animé par l'OFB. Créé en 1988, le Réseau centralise ces indices (observations, proies sauvages et domestiques, traces, poils, fèces, etc.). Les bulletins diffusés depuis 1998 rendent compte des nouvelles et du suivi de l'espèce en France. Les développements de la photographie numérique et l'utilisation croissante de pièges photo ont permis aussi d'estimer des abondances locales et de développer un suivi photographique des individus grâce à leur motif de pelage.</p> <p>Cependant, la progression de l'espèce sur le territoire implique le déploiement de moyens supplémentaires (humains, financiers) dédiés à l'espèce. De plus, suivant les contextes et les échelles, les méthodes nécessitent d'être adaptées afin que les indicateurs et les estimations restent robustes et réactifs. La pression d'observation et les méthodes ne sont donc pas nécessairement homogènes sur le territoire et certaines zones restent pauvres en données faute d'un effort de prospection adapté ou de remontée suffisante des informations.</p> <p>Les pays limitrophes (Suisse, Allemagne) possèdent également leurs systèmes propres de suivis et d'indicateurs. Des efforts sont entrepris afin de développer la coopération transfrontalière, les échanges de données et des groupes de travail se mettent en place au niveau européen : ORK (Conférence du Rhin Supérieur), SCALP, Eurolynx. Les groupes d'experts ont récemment décidé d'étendre la méthodologie et l'échange des données dans le cadre du projet SCALP à l'ensemble des massifs du Jura et des Vosges et du territoire du Rhin supérieur (Vosges-Forêt du Palatinat, Forêt Noire et régions adjacentes) et aux Alpes Dinariques.</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de suivi</b> : voir fiches ci-après</p> <p><b>Indicateurs d'évaluation</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production annuelle d'indicateurs de population à l'échelle des massifs (état des populations et sa conservation, évolution, aire de présence...)</li> <li>• Nombre de campagnes de suivis intensifs</li> <li>• Nombre de partenariats, conventions signées</li> <li>• Surface prospectée annuellement</li> <li>• Moyen humains dédiés au suivi de l'espèce</li> <li>• Moyens financiers dédiés au suivi de l'espèce</li> </ul>
<b>Partenaires potentiels</b>	<p>Gestionnaires d'espaces naturels (CEN, PNR, PN, RNN, etc.), ONF, Associations de protection de la nature, Fédérations et associations de chasseurs, partenaires internationaux (KORA, SNU : Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz, SCALP), correspondants observateurs du Réseau, associations naturalistes, naturalistes et bénévoles, professions agricoles...</p> <p>Universités, CNRS : pour la recherche et développement des méthodes d'analyse des données.</p>

## Fiches action

<b>Action n°1</b>					
<b>Libellé et descriptif</b>	Conduire une expertise collective scientifique et technique sous l'égide conjointe de l'OFB et du MNHN pour définir les conditions de viabilité à terme du Lynx sur le territoire (dynamique de population, viabilité génétique, capacité d'accueil et disponibilité des habitat, etc.).				
<b>Pilote</b>	OFB/MNHN				
<b>Equipe projet</b>	Ministère en charge de l'écologie/DREAL/appui du conseil scientifique				
<b>Territorialisation</b>	Massif des Alpes	Massif du Jura	Massif des Vosges		
	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Production de l'étude</li> </ul>				
<b>Calendrier et coût</b>	2022	2023	2024	2025	2026
	Conventions annuelles Etat/établissements				

<b>Action n°2</b>					
<b>Libellé et descriptif</b>	Conduire une étude dès l'adoption du PNA sur les conditions de réussite (technique, réglementaire, sociaux) préalables à la décision de recours à une opération de renforcements de population.				
<b>Pilote</b>	MNHN/OFB				
<b>Equipe projet</b>	Ministère en charge de l'écologie/DREAL/appui du conseil scientifique				
<b>Territorialisation</b>	Massif des Alpes	Massif du Jura	Massif des Vosges		
	En fonction des résultats de l'action 1	En fonction des résultats de l'action 1	Prioritaire		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Production de l'étude</li> </ul>				
<b>Calendrier et coût</b>	2022	2023	2024	2025	2026
	Conventions annuelles Etat/établissements				

Action n°3					
Libellé et descriptif	Renforcer le réseau de suivi et sa structuration en particulier sur les zones à enjeux à savoir en marge de l'aire de présence, dans les secteurs pauvres en données et dans zones à enjeux de connectivité				
Pilote	OFB				
Equipe projet	DDT39/Panthera/APACEFS/FNC/FDC/FNE/ONF/DDT25/RNNHCJ/LPO, OCS/SFEPM/PNRHJ				
Territorialisation	Massif des Alpes	Massif du Jura	Massif des Vosges		
	Prioritaire	Moins prioritaire	Prioritaire		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution du nombre de données collectées</li> <li>Evolution du nombre de participants actifs dans la transmission de données</li> <li>Evolution des échanges de données avec les pays limitrophes</li> </ul>				
Calendrier et coût	2022	2023	2024	2025	2026
	115 k€/an (matériel + temps animateurs massifs ou zones d'étude, soit 0,5 ETP/massif + 1 ETP national)				

Action n°4					
Libellé et descriptif	Favoriser les remontées de données de suivi par tous les moyens disponibles : science participative, convention de données, communication sur les outils Favoriser le retour vers les acteurs qui contribuent à la mobilisation de ces données				
Pilote	OFB				
Equipe projet	APACEFS/FNC/FDC/FNSEA/FNO/DDT25/CEREMA/LPO/OCS/SFEPM				
Territorialisation	Massif des Alpes	Massif du Jura	Massif des Vosges		
	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions d'animation et de restitution des données du réseau (incluant les pays limitrophes)</li> </ul>				
Calendrier et coût	2022	2023	2024	2025	2026
	40 k€/an (ou 0,5 ETP)				

<b>Action n°5</b>															
<b>Libellé et descriptif</b>	<b>Disposer d'un outil centralisé des données de suivi avec interopérabilité avec les bases de données des pays limitrophes.</b>														
<b>Pilote</b>	<b>OFB</b>														
<b>Equipe projet</b>	<b>Bergers jura, Paysan de nature/Panthera/APACEFS/FNC/FDC/DDT25/RNFHJ/CEREMA/OCS.</b>														
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la plateforme</li> <li>• Fréquence de mise à jour régulière</li> <li>• Nombres d'utilisateurs, audience de la plateforme</li> <li>• Contribution aux données européennes</li> <li>• Groupes de travail internationaux</li> </ul>														
<b>Calendrier et coût</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td colspan="4">Thèse ou post-doc (75 k€/an)</td> </tr> </tbody> </table>					2022	2023	2024	2025	2026		Thèse ou post-doc (75 k€/an)			
2022	2023	2024	2025	2026											
	Thèse ou post-doc (75 k€/an)														